

DELIBERATION	N°1 du 29.04.2014 à 15h00
OBJET	APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013 DRESSE PAR MADAME LE RECEVEUR MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L1612-12, L2121-31, L2343-1, L2343-2, L2541-13, et D2343-3 et D2343-4,

VU le Compte de Gestion 2013 dressé par Madame le Receveur municipal et annexé à la présente délibération,

CONSIDERANT que celui-ci est en concordance avec le Compte Administratif 2013 de la Commune,

APRES DELIBERATION,

ADOpte le Compte de Gestion de l'exercice 2013 du Budget Principal de la Ville dressé par Madame le Receveur municipal conformément aux documents joints.



Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de Mennecey

ADOpte A LA MAJORITE

POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 4
ABSENT : 4

VILLE DE MENNECY

Département de l'ESSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES

Composant le Conseil : 33

En exercice : 33

Présents à la séance : 28 puis 29 puis 30

Date de convocation : 23 avril 2014

Séance du 29 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le 29 avril à quinze heures, les membres composant le Conseil Municipal de MENNECY se sont réunis au vingt-huit puis vingt-neuf puis trente au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de :

Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Maire

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mesdames, Messieurs :

PRESENTS :

Annie PIOFFET, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Serge RAYNEL, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD

POUVOIRS :

*Romain BOSSARD pouvoir à Anne-Marie DOUGNIAUX
Carina COELHO pouvoir à Christine COLLET
Jean FERET pouvoir à Xavier DUGOIN
Elisabeth DELAGE pouvoir à Elisabeth VASSEUR
Sandra HARTMANN pouvoir à Francis POTTIEZ
Christian RICHOMME à Annette GILLES*

ABSENTS :

*Xavier DUGOIN (jusqu'à 15h05)
Jean-Stéphane MARTIN
Dora DELAPORTE
Thierry GUEZO
Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT (pour le vote du Compte Administratif)*

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité de l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal. Sur proposition du Maire, Valérie GIRARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

20140112

66

DELIBERATION	N°2 du 29.04.2014 à 15h00
OBJET	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DU BUDGET PRINCIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-12 et L2121-14,

CONSIDERANT que celui-ci est en concordance avec le compte de gestion du même exercice établi par le Receveur Municipal de Mennecy,

CONSIDERANT que le Maire ne peut participer au délibéré sur le Compte Administratif, et qu'à ce titre, il est désigné un Président de séance pour mettre aux voix le Compte Administratif 2013 du Budget Principal,

APRES que Monsieur le Maire ait quitté la séance le temps de permettre au Conseil Municipal de délibérer,

APRES DELIBERATION,

DESIGNE comme Président de séance après que le Maire ait quitté l'Assemblée, Monsieur Claude GARRO, Adjoint au Maire,

ADOpte le Compte Administratif 2013 du budget principal du Maire conformément aux documents joints, à savoir :

Section INVESTISSEMENT :

Exécution dépenses	4 945 136,56 €
Exécution recettes	5 058 485,34 €
Excédent de l'exercice	113 348,78 €
Exercice antérieur reporté (déficit)	- 5 544,71 €
Correction des restes à réaliser en dépenses	621 207,49 €
Correction des restes à réaliser en recettes	188 843,48 €

SOIT UN DEFICIT REEL APRES CORRECTIONS DE -324 559,94 €

66

VILLE DE MENNECY

Département de l'ESSONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES

Composant le Conseil : 33

En exercice : 33

Présents à la séance : 28 puis 29 puis 30

Date de convocation : 23 avril 2014

Séance du 29 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le 29 avril à quinze heures, les membres composant le Conseil Municipal de MENNECY se sont réunis au vingt-huit puis vingt-neuf puis trente au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de :

Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Maire

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mesdames, Messieurs :

PRESENTS :

Annie PIOFFET, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Serge RAYNEL, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD

POUVOIRS :

*Romain BOSSARD pouvoir à Anne-Marie DOUGNIAUX
Carina COELHO pouvoir à Christine COLLET
Jean FERET pouvoir à Xavier DUGOIN
Elisabeth DELAGE pouvoir à Elisabeth VASSEUR
Sandra HARTMANN pouvoir à Francis POTTIEZ
Christian RICHOMME à Annette GILLES*

ABSENTS :

*Xavier DUGOIN (jusqu'à 15h05)
Jean-Stéphane MARTIN
Dora DELAPORTE
Thierry GUEZO
Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT (pour le vote du Compte Administratif)*

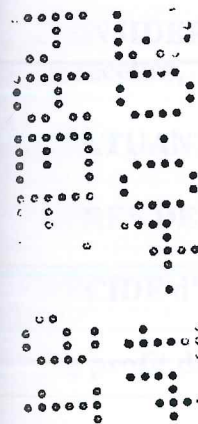
Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité de l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal. Sur proposition du Maire, Valérie GIRARD ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Section FONCTIONNEMENT :

Exécution dépenses	17 163 095,89 €
Exécution recettes	17 553 967,61 €
Excédent de l'exercice	390 871,72 €
Excédent antérieur reporté	190 173,50 €

SOIT UN EXCEDENT REEL APRES REPRISE DE L'EXCEDENT ANTERIEUR	581 045,22 €
--	---------------------

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE : 256 485,28 €



Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de Mennecy

ADOPTE A LA MAJORITE

POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 4
ABSENT : 4

GB

VILLE DE MENNECY

Département de l'Essonne

DELIBERATION	N°3 du 29.04.2014 à 15h00
OBJET	AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2311-5,

APRES avoir entendu le rapport du Compte Administratif de l'exercice 2013,

CONSIDERANT le besoin de financement de la section d'investissement,

CONSIDERANT que le Compte Administratif 2013 présente un excédent global de clôture, après comptabilisation des deux sections de 256 485,28 €,

CONSIDERANT les reports d'investissement, soit 621 207,49 € en dépenses et 188 843,48 € en recettes,

STATUANT sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013,

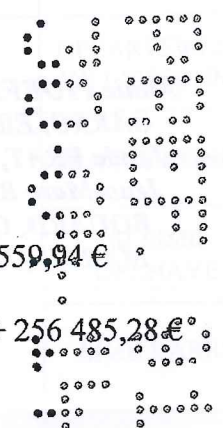
APRES DELIBERATION,

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation 2013 comme suit :

Au profit du compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : + 324 559,94 €

Au profit du compte 002 – Solde de la section de fonctionnement reporté : + 256 485,28 €

Au compte 001 – Excédent d'investissement reporté : 107 804,07 €



Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de MenneCY

ADOpte A LA MAJORITE

POUR : 26
CONTRE : 0
ABSTENTION : 4
ABSENT : 3

VILLE DE MENNECY

Département de l'ESSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES

Composant le Conseil : 33

En exercice : 33

Présents à la séance : 28 puis 29 puis 30

Date de convocation : 23 avril 2014

Séance du 29 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le 29 avril à quinze heures, les membres composant le Conseil Municipal de MENNECY se sont réunis au vingt-huit puis vingt-neuf puis trente au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de :

Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Maire

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mesdames, Messieurs :

PRESENTS :

Annie PIOFFET, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Serge RAYNEL, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD

POUVOIRS :

*Romain BOSSARD pouvoir à Anne-Marie DOUGNIAUX
Carina COELHO pouvoir à Christine COLLET
Jean FERET pouvoir à Xavier DUGOIN
Elisabeth DELAGE pouvoir à Elisabeth VASSEUR
Sandra HARTMANN pouvoir à Francis POTTIEZ
Christian RICHOMME à Annette GILLES*

ABSENTS :

*Xavier DUGOIN (jusqu'à 15h05)
Jean-Stéphane MARTIN
Dora DELAPORTE
Thierry GUEZO
Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT (pour le vote du Compte Administratif)*

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité de l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal. Sur proposition du Maire, Valérie GIRARD ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

20140115

66

DELIBERATION	N°4 du 29.04.2014 à 15h00
OBJET	BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES - EXERCICE 2013

Le Conseil Municipal,

vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2241-1

CONSIDERANT les acquisitions réalisées au titre de l'exercice 2013 :

Date acquisition	Cédant	Type de bien	Adresse du bien	Produit de la cession	Frais notaire	Acquéreur
01/03/2013	Consorts DUPRE	Terrain avec maison de ville à usage professionnel et d'habitation	7 rue du de l'Ormeteau /9 rue du Puits Massé	600.000.00€	8.110.10€	Commune

CONSIDERANT les cessions suivantes réalisées au titre de l'exercice 2013 :

Date de cession	Cédant	Type de bien	Adresse du bien	Produit de la cession	Frais notaire	Acquéreur
28/03/2013	Commune	Terrain A3220	Rue du Clos des Anglais lieu-dit les Bas Prés	54.958.26€	Néant	DEPARTEMENT DE L'ESSONNE
25/06/2013	Commune	Terrain A3210	Rue du Clos des Anglais lieu-dit les Bas Prés	452.20€	Néant	M.MME NUNES
24/06/2013	Commune	Terrain A3209	Rue du Clos des Anglais lieu-dit les Bas Prés	489.44€	Néant	M.MME DELHAYE
24/06/2013	Commune	Terrain A3213-A3214	Rue du Clos des Anglais lieu-dit les Bas Prés	758.10€	Néant	MME BARRE
24/06/2013	Commune	Terrain A3219	Rue du Clos des Anglais lieu-dit les Bas Prés	680.96€	Néant	M.MME HARB
25/06/2013	Commune	Terrain A3218	Rue du Clos des Anglais lieu-dit les Bas Prés	505.40€	Néant	M.MME MARBEUF
26/06/2013	Commune	Terrain A3217	Rue du Clos des Anglais lieu-dit les Bas Prés	505.40€	Néant	M.MME GUIHENEUC
26/06/2013	Commune	Terrain A3212	Rue du Clos des Anglais lieu-dit les Bas Prés	505.40€	Néant	M. CARLIER/MME TROHEL
04/07/2013	Commune	Terrain A3211	Rue du Clos des Anglais lieu-dit les Bas Prés	436.24€	Néant	M. GARNIER
9/12/2013	Commune	Parcelle de terrain	13 chemin de la Butte Montvrain	8.840.00€	Néant	M.MME ZAGAR
20/12/2013	Commune	Terrain A 3215- A 3216	Rue du Clos des Anglais lieu-dit les Bas Prés	758.10€	Néant	M.MME FERET

VILLE DE MENNECY

Département de l'ESSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**NOMBRE DE MEMBRES****Composant le Conseil : 33****En exercice : 33****Présents à la séance : 28 puis 29 puis 30****Date de convocation : 23 avril 2014**

Séance du 29 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le 29 avril à quinze heures, les membres composant le Conseil Municipal de MENNECY se sont réunis au vingt-huit puis vingt-neuf puis trente au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de :

Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Maire

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mesdames, Messieurs :

PRESENTS :

Annie PIOFFET, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Serge RAYNEL, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD

POUVOIRS :

*Romain BOSSARD pouvoir à Anne-Marie DOUGNIAUX
Carina COELHO pouvoir à Christine COLLET
Jean FERET pouvoir à Xavier DUGOIN
Elisabeth DELAGE pouvoir à Elisabeth VASSEUR
Sandra HARTMANN pouvoir à Francis POTTIEZ
Christian RICHOMME à Annette GILLES*

ABSENTS :

*Xavier DUGOIN (jusqu'à 15h05)
Jean-Stéphane MARTIN
Dora DELAPORTE
Thierry GUEZO
Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT (pour le vote du Compte Administratif)*

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité de l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal. Sur proposition du Maire, *Valérie GIRARD* ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

GB

Après délibération,

PREND ACTE de la présentation du bilan des acquisitions et cessions immobilières pour l'exercice 2013.



Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de MenneCY

66

DELIBERATION	N°5 du 29.04.2014 à 15h00
OBJET	DELIBERATION CADRE ANNUELLE FIXANT LE SEUIL AU-DESSOUS DUQUEL LES BIENS MEUBLES SONT COMPTABILISES EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-21,

CONSIDERANT l'intérêt de fixer par délibération cadre annuelle le seuil au-dessous duquel les biens meubles sont comptabilisés en section de fonctionnement,

Après délibération,

DECIDE de fixer à 250 euros TTC le seuil au-dessous duquel les biens meubles, sous réserve que ces biens revêtent un caractère de durabilité et ne figurent pas explicitement parmi les comptes de charges ou de stocks, et qu'ils soient notamment conformes aux règles d'imputation des dépenses du secteur public local (nomenclature des meubles considérés comme valeurs immobilisées), soient comptabilisés en section de fonctionnement. Ce seuil correspond au montant unitaire toutes taxes comprises d'une acquisition.

DECIDE que les biens ne figurant pas à la liste de la nomenclature des meubles considérés comme valeurs immobilisées, et sous réserve que ces biens revêtent un caractère de durabilité, pourront par « délibération expresse » être annexés à la « délibération cadre annuelle » comme conforme au seuil défini ci-dessus.



Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de MenneCY

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
ABSENT : 3

VILLE DE MENNECY

Département de l'ESSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**NOMBRE DE MEMBRES**

Composant le Conseil : 33

En exercice : 33

Présents à la séance : 28 puis 29 puis 30

Date de convocation : 23 avril 2014

Séance du 29 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le 29 avril à quinze heures, les membres composant le Conseil Municipal de MENNECY se sont réunis au vingt-huit puis vingt-neuf puis trente au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de :

Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Maire

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mesdames, Messieurs :

PRESENTS :

Annie PIOFFET, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Serge RAYNEL, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD

POUVOIRS :

*Romain BOSSARD pouvoir à Anne-Marie DOUGNIAUX
Carina COELHO pouvoir à Christine COLLET
Jean FERET pouvoir à Xavier DUGOIN
Elisabeth DELAGE pouvoir à Elisabeth VASSEUR
Sandra HARTMANN pouvoir à Francis POTTIEZ
Christian RICHOMME à Annette GILLES*

ABSENTS :

*Xavier DUGOIN (jusqu'à 15h05)
Jean-Stéphane MARTIN
Dora DELAPORTE
Thierry GUEZO*

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT (pour le vote du Compte Administratif)

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité de l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal. Sur proposition du Maire, Valérie GIRARD ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

66

DELIBERATION	N°6 du 29.04.2014 à 15h00
OBJET	ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2014 – BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le débat d'orientation budgétaire présenté lors du Conseil Municipal en date du 22 avril 2014,

VU la délibération du 20 décembre 2013 mentionnant l'ensemble des subventions accordées au titre de l'exercice 2014, ainsi que leurs modalités de versement,

APRES examen fait de la répartition des subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé inscrites au chapitre 65 du Budget Primitif 2014,

APRES examen du document budgétaire, et lecture faite des chapitres, tant en dépenses qu'en recettes,

Après délibération,

ADOpte la répartition des subventions de fonctionnement aux associations, structures municipales, et contributions aux organismes de regroupement dont le montant total s'élève à 404 860 € comme inscrit au chapitre 65.

ADOpte le Budget Primitif 2014 qui s'équilibre, en dépenses et en recettes, comme suit :

BUDGET GENERAL :

Section Investissement : 4 513 220,69 Euros

Section Fonctionnement : 19 019 990,87 Euros

Soit un budget global de 23 533 211,56 Euros qui s'équilibre aux deux sections.



Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de MenneCY

ADOpte A LA MAJORITE

POUR : 26
CONTRE : 4
ABSTENTION : 0
ABSENT : 3

VILLE DE MENNECY

Département de l'ESSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**NOMBRE DE MEMBRES****Composant le Conseil : 33****En exercice : 33****Présents à la séance : 28 puis 29 puis 30****Date de convocation : 23 avril 2014**

Séance du 29 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le 29 avril à quinze heures, les membres composant le Conseil Municipal de MENNECY se sont réunis au vingt-huit puis vingt-neuf puis trente au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de :

Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Maire

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mesdames, Messieurs :

PRESENTS :

Annie PIOFFET, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Serge RAYNEL, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD

POUVOIRS :

*Romain BOSSARD pouvoir à Anne-Marie DOUGNIAUX
Carina COELHO pouvoir à Christine COLLET
Jean FERET pouvoir à Xavier DUGOIN
Elisabeth DELAGE pouvoir à Elisabeth VASSEUR
Sandra HARTMANN pouvoir à Francis POTTIEZ
Christian RICHOMME à Annette GILLES*

ABSENTS :

*Xavier DUGOIN (jusqu'à 15h05)
Jean-Stéphane MARTIN
Dora DELAPORTE
Thierry GUEZO
Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT (pour le vote du Compte Administratif)*

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité de l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal. Sur proposition du Maire, Valérie GIRARD ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

66

DELIBERATION	N°7 du 29.04.2014 à 15h00
OBJET	VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2014

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2331-1 et L 2331-3,

CONSIDERANT la communication de l'état 1259 par la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Essonne – Pôle fiscalité directe locale,

CONSIDERANT l'intérêt par la Commune de fixer les taux d'imposition 2014,

Après délibération,

DECIDE de fixer les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2014 à :

18,12 %	Taxe d'Habitation
18,26 %	Taxe sur le Foncier Bâti
102,04 %	Taxe sur le Foncier Non Bâti

Les bases d'imposition prévisionnelles, et les produits attendus, au titre de l'année 2014, sont les suivants :

	Bases d'Imposition prévisionnelles 2014	Produits attendus
Taxe d'Habitation	32 123 000	5 820 687 €
Taxe Foncière (bâti)	21 261 000	3 882 258 €
Taxe Foncière (non bâti)	75 200	76 734 €
CFE	0,00	0,00 €
Produits =		9 779 679 €

Conformément au principe de fiscalisation des participations du SIARCE, la somme de 517.548,16 € (représentant la participation de la commune de MenneCY au titre de l'année 2014) n'est pas incluse dans le montant des impôts à percevoir.



Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de MenneCY

ADOpte A LA MAJORITE

POUR : 26
CONTRE : 4
ABSTENTION : 0
ABSENT : 3

VILLE DE MENNECY

Département de l'ESSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**NOMBRE DE MEMBRES****Composant le Conseil : 33****En exercice : 33****Présents à la séance : 28 puis 29 puis 30****Date de convocation : 23 avril 2014**

Séance du 29 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le 29 avril à quinze heures, les membres composant le Conseil Municipal de MENNECY se sont réunis au vingt-huit puis vingt-neuf puis trente au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de :

Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Maire

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mesdames, Messieurs :

PRESENTS :

Annie PIOFFET, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Serge RAYNEL, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD

POUVOIRS :

*Romain BOSSARD pouvoir à Anne-Marie DOUGNIAUX
Carina COELHO pouvoir à Christine COLLET
Jean FERET pouvoir à Xavier DUGOIN
Elisabeth DELAGE pouvoir à Elisabeth VASSEUR
Sandra HARTMANN pouvoir à Francis POTTIEZ
Christian RICHOMME à Annette GILLES*

ABSENTS :

*Xavier DUGOIN (jusqu'à 15h05)
Jean-Stéphane MARTIN
Dora DELAPORTE
Thierry GUEZO
Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT (pour le vote du Compte Administratif)*

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité de l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal. Sur proposition du Maire, Valérie GIRARD ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Gt

DELIBERATION	N°8 du 29.04.2014 à 15h00
OBJET	ADOPTION D'UN CONTRAT DE PARRAINAGE CULTUREL POUR LA SAISON CULTURELLE 2014/2015 ENTRE LA SOCIETE FRANCE PIERRE 2 ET LA COMMUNE DE MENNECY

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal de Mennecy en date du 17 juin 2011,

CONSIDERANT l'intérêt pour la commune de développer des partenariats pour accompagner la politique culturelle,

CONSIDERANT l'intérêt marqué par la FRANCE PIERRE 2 et sa proposition de renouveler son soutien financier pour la saison culturelle 2014/2015,

APRES DELIBERATION

ADOpte le contrat de parrainage pour la saison 2014/2015 à signer entre la société FRANCE PIERRE 2 et la commune de Mennecy,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ce contrat, et toutes pièces se rapportant à ce dossier.

DIT que les recettes sont inscrites au Budget Primitif 2014.



Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de Mennecy

ADOpte A LA MAJORITE

POUR : 28
CONTRE : 0
ABSTENTION : 2
ABSENT : 3

VILLE DE MENNECY

Département de l'ESSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**NOMBRE DE MEMBRES****Composant le Conseil : 33****En exercice : 33****Présents à la séance : 28 puis 29 puis 30****Date de convocation : 23 avril 2014**

Séance du 29 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le 29 avril à quinze heures, les membres composant le Conseil Municipal de MENNECY se sont réunis au vingt-huit puis vingt-neuf puis trente au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de :

Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Maire

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mesdames, Messieurs :

PRESENTS :

Annie PIOFFET, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Serge RAYNEL, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD

POUVOIRS :

*Romain BOSSARD pouvoir à Anne-Marie DOUGNIAUX
Carina COELHO pouvoir à Christine COLLET
Jean FERET pouvoir à Xavier DUGOIN
Elisabeth DELAGE pouvoir à Elisabeth VASSEUR
Sandra HARTMANN pouvoir à Francis POTTIEZ
Christian RICHOMME à Annette GILLES*

ABSENTS :

*Xavier DUGOIN (jusqu'à 15h05)
Jean-Stéphane MARTIN
Dora DELAPORTE
Thierry GUEZO
Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT (pour le vote du Compte Administratif)*

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité de l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal. Sur proposition du Maire, Valérie GIRARD ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

DELIBERATION	N°9 du 29.04.2014 à 15h00
OBJET	ADOPTION D'UN CONTRAT DE PARRAINAGE CULTUREL POUR LA SAISON CULTURELLE 2014/2015 ENTRE LA SOCIETE ELRES ET LA COMMUNE DE MENNECY

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal de MenneCY en date du 7 décembre 2012 adoptant le contrat de parrainage culturel pour la saison 2013 entre la société ELRES et la Commune de MenneCY,

VU le projet de contrat de parrainage culturel, annexé à la présente délibération,

CONSIDERANT l'intérêt pour la commune de consolider des partenariats pour développer la programmation culturelle annuelle, et contribuer ainsi à sa réussite,

CONSIDERANT l'intérêt marqué par la société ELRES, et sa proposition de renouveler son partenariat et son soutien financier pour la saison culturelle 2014/2015,

APRES DELIBERATION,

ADOpte le contrat de parrainage pour la saison 2014/2015 à signer entre la société ELRES et la commune de MenneCY,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ce contrat, et toutes pièces se rapportant à ce dossier.

DIT que les recettes sont inscrites au Budget Primitif 2014.



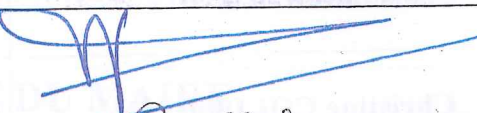
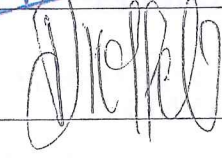
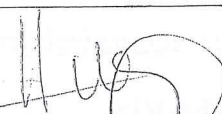
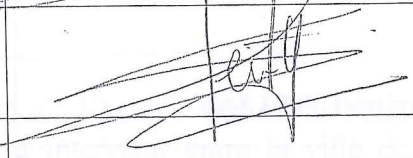
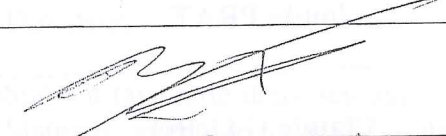
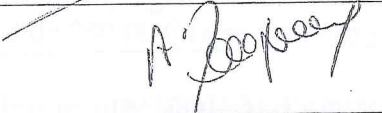
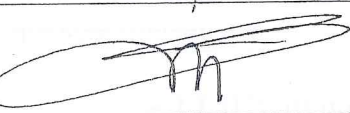
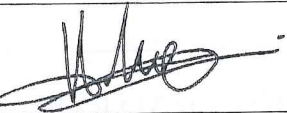
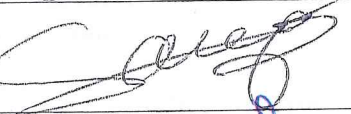
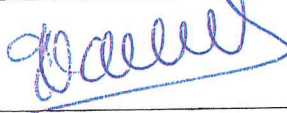



Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de MenneCY

ADOpte A LA MAJORITE

POUR : 28
CONTRE : 0
ABSTENTION : 2
ABSENT : 3

FEUILLE DE PRESENCE

Conseil Municipal du 29 avril 2014

<u>Prénoms NOMS</u>	<u>SIGNATURES</u>
Xavier DUGOIN	
Annie PIOFFET	
Romain BOSSARD	
Francis POTTIEZ	
Sandrine LEROTY	
Jean FERET	
Gilles BRANDON	
Anne-Marie DOUGNIAUX	
Alain LE QUELLEC	
Jérémie ARTHUIS	
Corinne SAUVAGE	
Elisabeth VASSEUR	
Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT	
Sylvie PERUZZO	
Astrid BALSSA	
Marie-José PERRET	